



Code de l'unité de formation : 82 23 02 021 C1	Domaine de formation : 803
---	-------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Approche théorique	CT	B	120
Approche pratique	PP	L	40
Part d'autonomie	XXXXXX	P	40
Total des périodes			200

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

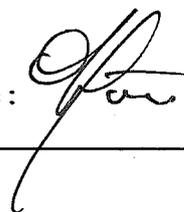
b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 6.09.09

Signature :



J. LEONARD  
Inspecteur chargé de la  
coordination du service  
d'inspection.

**COPIE CONFORME**



François-Gérard STOLZ  
Directeur général adjoint

## **Accompagnement des personnes malades ou mourantes**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation doit permettre à différentes catégories de personnel (infirmiers, aides-soignant(e)s, auxiliaires polyvalent(e)s, gardes malades, aides-familiales, ...) , aux personnes détentrices des attestations de réussite des unités de formation *Harmonie vitale par la sophrologie niveaux 1, 2 et 3*, ainsi qu'aux volontaires encadrant les malades, de mieux gérer l'accompagnement des personnes en fin de vie, tout au long du processus de la maladie. Et plus particulièrement, à les former aux aspects sociologiques, affectifs, psychologiques, physiques, historiques, culturels, philosophiques, spirituels et juridiques de la maladie et de la mort, et aux conséquences sur les proches qui entourent la personne, même après le décès.

## **Accompagnement des personnes malades ou mourantes**

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

*Au départ d'un document écrit traitant de l'accompagnement psychologique des malades et des mourants, par écrit et/ou oralement :*

- ◆ dégager les idées principales du texte ;
- ◆ répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte remis ;
- ◆ poser une réflexion critique sur ce texte ;
- ◆ utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

#### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat du 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire (C2D) ou  
Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou  
Certificat de l'enseignement technique secondaire inférieur (CTSI).

## ***Accompagnement des personnes malades ou mourantes***

### **3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de quinze étudiants pour la partie pratique.

Le local doit être adapté au nombre d'élèves et disposer de l'équipement adéquat.

## **Accompagnement des personnes malades ou mourantes**

### **4. PROGRAMME**

#### **4.1 Approche théorique**

L'étudiant sera capable pour les notions suivantes :

- **L'accompagnement psychologique des personnes malades ou mourantes**
  - de définir l'accompagnement psychologique des personnes malades ou mourantes ;
  - de citer les éléments qui favorisent l'écoute verbale et non verbale et la communication efficace ;
  - d'expliquer les besoins et les spécificités de la communication avec la personne malade, la personne âgée et/ou en fin de vie ;
  
- **La maladie**
  - de se positionner face à la maladie, la santé ;
  - de définir la maladie ;
  - de déterminer les effets du diagnostic et de la maladie chez l'enfant et chez l'adulte ;
  - d'expliquer en quoi la perception du médecin par la personne malade peut influencer ses réactions ;
  
- **La mort**
  - de se positionner face à sa propre mort et à celle d'un proche (sentiments, valeurs) ;
  - de définir la mort ;
  - de décrire la signification de la mort dans une approche globale en tenant compte, complémentirement à l'aspect médical des aspects historiques, géographiques, sociologiques, culturels, psychologiques, éducatifs, juridiques, matériels de la mort et de la fin de vie ;
  
- **L'approche de l'agonie**
  - de reconnaître les principaux signes de l'agonie (surtout respiratoires, digestifs et comportementaux) et les étapes dans le processus de mourir ;
  - d'identifier les causes du mutisme dans lequel le patient s'enfonce ;
  
- **Le handicap**
  - de définir le handicap ;
  - d'expliquer l'accompagnement de la personne handicapée (ex. handicap visuel) ;

- **Les soins continus et les soins palliatifs - Le travail en équipe**
  - de définir la notion de soins palliatifs, de soins continus et leurs démarches ;
  - d'expliquer le rôle des différents intervenants, de l'interdisciplinarité et des conséquences possibles sur l'accompagnement ;
  - de comparer l'accompagnement du patient à la maison, en maison de repos, en maison de repos et de soins, ainsi qu'à l'hôpital ;
  - d'expliquer le rôle fondamental de l'hygiène et du confort dans les soins ;
  - de répertorier les procédures légales, administratives et les aides financières propres aux soins palliatifs ;
  
- **Le deuil, la gestion des sentiments et du stress**
  - de définir la notion de deuil ;
  - de reconnaître les différents types de deuil : pré-deuil, deuil anticipé, deuil réveillé, deuil somatique, deuil pré- ou péri- natal ;
  - de se positionner face au deuil ;
  - d'identifier différentes situations de deuils auprès du patient, de l'entourage, des soignants et des accompagnants pendant et après l'accompagnement ;
  - de répertorier les signes de stress et de proposer des outils pour le prévenir ;
  - de déterminer les critères influençant l'évolution du deuil, des sentiments et du stress (ambivalence, pertes, transformations, épuisement, ...) ;
  - de déterminer les éléments qui le mettront dans l'obligation d'orienter vers des professionnels spécialisés, les personnes à risque (ex. deuil lors d'un suicide ou d'une mort causée par un accident) ;
  - d'identifier les spécificités du deuil chez l'enfant face à sa propre mort, face à celle d'un autre ;
  - d'identifier différents rites funéraires ;
  
- **La famille face à la personne malade ou mourante**
  - d'expliquer la famille en tant que système ;
  - de déterminer l'influence psychologique de la maladie et de la mort sur ce système ;
  - de se situer comme tiers par rapport à la question relative à la vérité ;
  
- **L'éthique et les aspects légaux**
  - de définir les notions suivantes : éthique, lois sur l'euthanasie, les soins palliatifs et les droits des patients ;
  - d'identifier la maltraitance ;
  
- **La gestion de la douleur des patients en fin de vie.**
  - de déterminer les critères d'évaluation de différentes douleurs physiques et psychologiques ;
  - de citer les effets (y compris secondaires) de différentes catégories d'analgésiques et de la morphine ;

- **L'accompagnement spécifique**

- d'identifier les particularités de la gestion du deuil et de l'accompagnement :
  - des personnes âgées atteintes de démence,
  - des personnes atteintes de cancer ;

- **L'accompagnement spirituel**

- d'identifier les différentes composantes de la souffrance spirituelle chez le patient et les proches ;
- de distinguer les valeurs, les mythes, les rites et les croyances de différentes communautés culturelles ou philosophiques en relation avec la mort.

#### **4.2 Approche pratique**

- L'étudiant sera capable, lors d'exercices de communication (dont des jeux de rôles), de rencontres avec des personnes malades ou mourantes ou au travers de visites : d'appliquer et/ou d'intégrer les différentes notions théoriques étudiées.

## **Accompagnement des personnes malades ou mourantes**

### **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

1. de rédiger un résumé de livre concernant l'accompagnement psychologique des personnes malades ou mourantes et d'y inclure un commentaire en fonction des notions théoriques étudiées ;
2. de présenter par écrit un travail analysant une situation vécue d'écoute et mettant en évidence en quoi les connaissances acquises ont modifié son approche des personnes malades ou mourantes et/ou celle de leur entourage.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

1. l'esprit d'ouverture et l'esprit critique,
2. la pertinence des liens établis,
3. la clarté et la précision des écrits.

***Accompagnement des personnes malades ou mourantes***

**6. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme (annexe 4) du présent dossier pédagogique.

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MALADES OU MOURANTES

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
U n i t é F o r m a t i o n		803	Accompagnement des personnes malades ou mourantes Périodes: 200	822301U21C1	803	Accompagnement du mourant et sensibilisation aux soins palliatifs périodes: 120	723501		CTSS	FCA	200		

Ministère de la Communauté française  
 Administration générale de  
 l'Enseignement et de la Recherche  
 scientifique.  
 -----  
 Direction générale de l'Enseignement  
 non obligatoire et de la Recherche  
 scientifique.  
 -----  
 Service de l'enseignement  
 de promotion sociale.  
 -----

1080 Bruxelles , le 24 Sep 2009  
 Rue A. Lavallée, 1  
 02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO  
 Administrateur délégué  
 CPEONS

rue des Minimes 87-89  
 1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4506

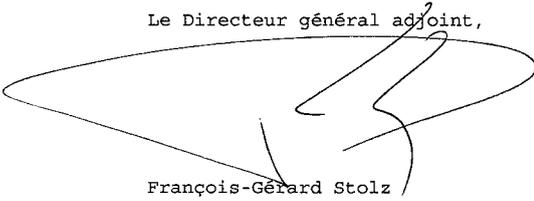
Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
 -----  
 Unité de formation : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MALADES OU MOURANTES  
 Classement :            ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
                               TRANSITION  
 Code Référence :        822302U21C1  
 Domaine :                803 Services aux personnes-SE:services paramédicaux

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
 pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Stolz

-----  
 Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
 Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)